Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213502537-20260605-2026_06_05_09-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

**19 présent(e)s** : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, M. Bruno RENOUARD, Mme Catherine LEBON, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Régine BRIELLE, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Chloé GONORT ACHER, Mme Lydie HERVIEU, M. Franck JOURDAN, M. Thomas JUHEL, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Jean LEFRANC, Mme Cécilia LEMOINE, Mme Cécile MARCHAND, M. William POMMIER, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

**5 excusé(e)s :** Mme Cécile BREGEON ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON, Mme Claire BOULAY ayant donné pouvoir à Mme Chloé GONORT ACHER, , M. Vincent LE GOUARD ayant donné pouvoir à M. Bruno RENOUARD, Mme Anouchka MEHEUST ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND, M. Jean-Philippe ROUDIER ayant donné pouvoir à M. Franck JOURDAN.

**3 absent(e)s :** Mme Chloé BEAULIEU, M. Arnaud FOUQUE, M. Yves LE ROUX.

Secrétaires de séance : M. POMMIER William
Date de convocation : le 29 mai 2026 Nombre de conseillers en exercice : 27

2026_06_05_09 Nomenclature : 5.3

**Désignation du représentant de la Commune auprès de la SPL Construction Publique d'Ille-et-Vilaine (SPL CPIV)**
*Rapporteur : M. Le Maire*

**Vu :**
Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-33, L2121-21, L5211-1, L1531-1, L1524-5 ;
La délibération n° 2022-07-11-04 approuvant l'adhésion de la Commune à la SPL CPIV ;

**Considérant que :**
La Commune est membre actionnaire de la SPL Construction publique d'Ille-et-Vilaine ;
Il convient de désigner le représentant de la Commune au sein du conseil d'administration de la SPL Construction publique d'Ille-et-Vilaine ;

**Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **Procède à la désignation de M. BÉGASSE Jérôme comme représentant de la Commune au sein du conseil d'administration de la SPL Construction publique d'Ille-et-Vilaine**
- **Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette délibération.**

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

MAIRIE de SAINT-AUBIN DU CORMIER (Ille & Vilaine)

Mairie
B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr
www.saint-aubin-du-cormier.bzh